

Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS

Tél: 02-31-35-27-27 Fax: 02-31-78-30-09 Département

CALVADOS

Canton

CAEN XVI

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LE STATIONNEMENT D'UNE BENNE 6 RUE URBAIN LEFRANÇOIS - VENDREDI 28 JUIN 2024 Arrêté n°2024/157

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU les articles L.2211-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Sécurité Intérieure ;

VU le Code de la Voirie Routière et ses textes d'applications ;

VU la demande en date du mercredi 19 juin 2024, de Monsieur Stéphane PANIER de la société S.A.S PANIER Couverture – 6 rue Augustin Riffault - 14540 SOLIERS, afin de stationner une benne le vendredi 28 juin 2024 devant le 6 rue Urbain Lefrançois à Ifs.

CONSIDERANT la nécessité d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers ;

ARRETE

- Article 1 La société S.A.S PANIER Couverture est autorisée à installer une benne de 15 m² devant le 11 rue de Saintonge à Ifs, le vendredi 28 juin 2024 de 7h30 à 14h00.
- Article 2 La société S.A.S PANIER Couverture sera tenue de régler une redevance d'occupation du domaine public communal selon la délibération en vigueur du Conseil Municipal soit 4€05 euros (0.27€ x m² x jour) pour la durée fixée.
- Article 3 Un titre de recette sera émis à la société S.A.S PANIER Couverture 6 rue Augustin Riffault 14540 SOLIERS SIRET n° 979 61 6687 000 13 par la Trésorerie Municipale de Caen pour le paiement de cette redevance.
- Article 4 Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
 - Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique ;
 - Monsieur le Chef de Service Police Municipale ;
 - Le Pôle Cadre de Vie Urbanisme et Environnement ;
 - Le Service Finances de la ville d'Ifs ;
 - La société S.A.S PANIER Couverture.

Fait à Ifs, le 20 juin 2024

Notifié le :

Signature:

Le Maire,

Michel PATARD-LEGENDRE